

LES «FILS DE LA LIBERTÉ» EN COLOMBIE-BRITANNIQUE

Question n° 1048—**M. Laing:**

1. Depuis le 1^{er} octobre 1962, le ministre de la Justice a-t-il échangé de la correspondance avec le procureur général de la Colombie-Britannique au sujet de la secte des Fils de la liberté?

2. Depuis le 1^{er} octobre 1962, le procureur général de la Colombie-Britannique a-t-il demandé officiellement au gouvernement du Canada de l'aider dans ses difficultés avec les Fils de la liberté?

3. Quel est le nombre des Fils de la liberté actuellement en prison et combien d'années représente l'ensemble des sentences imposées?

M. Bell (Saint-Jean-Albert): 1. Oui.

2. Non.

3. Le nombre des Fils de la liberté actuellement en prison est de 147. L'ensemble des sentences imposées représente 887 ans et 8 mois.

EXPOSITION DE BRUXELLES—DÉLÉGUÉS COMMERCIAUX DU CANADA

Question n° 1070—**M. Addison:**

Quels sont les noms des deux délégués commerciaux qui ont été chargés de représenter le Canada pendant six mois au pavillon de l'Exposition universelle de Bruxelles?

M. Nesbitt: Les délégués commerciaux dont les noms suivent ci-après étaient en fonctions à l'Exposition universelle de Bruxelles, en 1958, aux dates indiquées:

MM. B. I. Rankin, 17-22 avril; R. Campbell Smith, 17-22 avril; W. J. Hillyard, 21-26 avril; W. R. Hickman, 22 avril-5 mai; D. A. B. Marshall, 29 avril-5 mai; S. C. Tregaskés, 6-12 mai; A. P. Bissonnet, 13-26 mai; G. H. Rochester, 20-26 mai; E. H. Maguire, 27 mai-2 juin; H. Leslie Brown, 3-9 juin; W. Gibson-Smith, 3-16 juin; J.-A. Stiles, 17-23 juin; J. C. Depocas, 24 juin-2 juillet; T. F. Harris, 1-7 juillet; H. A. Gilbert, 8-14 juillet; S. G. MacDonald, 15-21 juillet; R. K. Thomson, 22-28 juillet; A. W. Evans, 29 juillet-4 août; J. H. Bailey, 12-18 août; K. F. Osmond, 19-25 août; W. J. Jenkins, 26 août-1^{er} septembre; R. Grew, 8-15 septembre; J. G. Ireland, 16-22 septembre; B. C. Butler, 23-29 septembre; M. T. Stewart, 30 septembre-6 octobre; B. Horth, 7-15 octobre; J. M. T. Thomas, 16-19 octobre.

En outre, M. L. H. Ausman, délégué commercial, et M. J.-R. Roy, délégué commercial adjoint, à Bruxelles, en 1958, ont représenté le Canada à demi-temps du 17 avril au 19 octobre. M. K. G. Ramsay a été en fonctions d'une manière permanente du 17 avril au 11 juillet.

(Texte)

TRACADIE, N.-B.—NOMINATION D'UN CONCIERGE À L'ÉDIFICE FÉDÉRAL

Question n° 1079—**M. Robichaud:**

1. A-t-on nommé un concierge à l'édifice fédéral de Tracadie (N.-B.)? Dans le cas de l'affirmative, a) a-t-il été nommé à la suite d'un appel d'offres et b) quels étaient les noms des candidats et le montant de la soumission de chacun?

2. Certains candidats avaient-ils droit à la préférence accordée aux anciens combattants? Dans le cas de l'affirmative, a) a-t-on tenu compte du service militaire des candidats, b) quel est le nom de la personne choisie pour remplir ce poste, c) si elle a été choisie à la suite d'un appel d'offres, ce poste a-t-il été attribué au plus bas soumissionnaire et sinon, pour quelle raison?

M. McCleave: 1. Le travail de concierge à Tracadie sera fait à l'entrepreneur;

a) Nous avons adjugé un contrat à la suite d'une demande de soumissions.

b) Nous avons reçu les soumissions suivantes:

Alex-F. Lavoie \$1,200 par année (maître de poste adjoint), Réginald Basque, \$1,200 par année (maître de poste); B.-B. Losier, \$1,400 par année; Edgar Landry, \$1,800 par année; Arthur Savoie, \$2,496 par année; Eutrope Basque, \$2,850 par année.

2. Oui, quoique la préférence accordée aux anciens combattants n'entre pas en ligne de compte lors de l'adjudication de contrats de ce genre, à moins qu'on ait reçu plus d'une soumission du plus bas montant.

a) Non.

b) Nous avons adjugé le contrat à M. B.-B. Losier, à raison du prix de sa soumission, soit \$1,400 par année.

c) Non, parce que la ligne de conduite du Ministère est de ne pas adjuger de contrat à des employés de la Couronne, à moins qu'on ne puisse faire autrement.

(Traduction)

FONDS D'ASSURANCE HYPOTHÉCAIRE, LOI NATIONALE SUR L'HABITATION

Question n° 1086—**M. Scott:**

En vertu de la loi nationale sur l'habitation, durant chacune des années terminées le 31 décembre 1958, 1959, 1960 et 1961, a) quel a été l'actif au Fonds d'assurance hypothécaire, b) quel a été le montant total des demandes sur ce Fonds et quelle était la valeur globale de ces demandes, dans le cas de chaque province, c) combien de ces demandes avaient trait (i) aux logements unifamiliaux, (ii) aux maisons d'appartements, (iii) aux entreprises de logements à dividendes limités, (iv) aux entreprises de logements à loyer modique?